



#ASISA - Juillet 2026

www.asisa.fr

[f ASISASyndicat](https://www.facebook.com/ASISASyndicat)

contact@asisa.fr

[@ASISA_syndicat](https://twitter.com/ASISA_syndicat)

Bonnes vacances !

Cette année est particulièrement précoce en canicules, même jusqu'au bout de Penn Ar Bed ! Donc pour celles et ceux qui sont au travail, la **tenue** doit être **correcte** mais de **circonstance**. Nous reprenons les mots de notre DRH, un **bermuda** est plus classe qu'un **short**, même si la Coupe du Monde pousserait à le porter en bleu.

Si jamais la situation devait se reproduire durant l'été, appuyez-vous sur le mail « **Alerte Canicule | Les précautions à prendre** » du 26 mai dernier, si le télétravail vous permet d'avoir de meilleures conditions de travail, sollicitez-le auprès de votre hiérarchie.

Vos élus restent à votre écoute.

Pour adhérer

Nous t'invitons à compléter le formulaire en ligne sur notre site Internet à l'adresse : adhesion.asisa.fr

Cotisation annuelle : 50€

La cotisation permet de bénéficier d'un crédit d'impôt de 33€ soit un effort par adhérent de 17€ par an.

Version numérique de ce tract



Des nouvelles du PMT « Faire 2030 »

Au global, on est dans le plan de marche, au niveau des entités, avec de réelles satisfactions par rapport au plan pour ADB (Fortuneo, Keytrade) avec une forte augmentation du nombre de clients et pour Arkea Asset Management (avec de la collecte externe).

Les résultats 2025 en sont la preuve, aidés par la baisse de rémunérations de l'épargne bancaire et l'effet d'AMEFFI, qui impacte les chiffres avec une baisse des recrutements. Mais cela conduit donc à une augmentation de la charge de travail.

Il y a deux points d'attention :

- Au CMSO avec les risques et l'équilibre crédit épargne dégradés.
- Arkea Capital est aussi en retard avec le lancement d'un seul fonds. C'est le sujet qui nous préoccupe le plus avec des conditions de travail dégradées, une organisation qui peine à se mettre en ordre de marche, des objectifs à date irréalisables. Nous demandons aux dirigeants du Groupe et du PEI de prendre la mesure des difficultés de cette entité et de mettre en place des conditions de travail sereines dans ces équipes.

Immobilier Brest 2031 et le Grand Kalon

Brest 2031, c'est un projet immobilier du Groupe qui a pour objectif de regrouper les 5820 salariés du secteur brestois (chiffre fin 2024) dans les bâtiments en propriété. Les points positifs sont d'ordre RSE, réemploi de matériaux et mobilier. Par contre, le Flex Office (ratio de 0,7 poste fixe par ETP) pose questions sur différents aspects (fonctionnement les jours de forte affluence, gestion du bruit, places de parking disponibles, ...).

Le Grand Kalon, c'est le futur bâtiment rennais. La phase de micro zoning en cours va permettre aux équipes de connaître plus précisément leur emplacement dans le bâtiment pour une installation courant S1 2027. Nous insistons auprès de la direction pour prévoir un ajustement des horaires pour arriver / partir avant ou après les périodes de fortes circulations.

L'Intelligence Artificielle

Les instances commencent à être consultées sur différents sujets IA : projet d'Assistant Développeur « IA pour IT » pour l'informatique, le projet "aide au traitement des réclamations de la clientèle par l'IA" pour les conseillers à nos clients particuliers et professionnels et les Services Relation Clientèle des fédérations.

Nos demandes prioritaires sont autour de la formation de l'ensemble des salariés à l'usage de cette technologie, des formations pour spécialiser nos équipes informatiques et de la mise en place d'un cadre clair dans le Règlement Intérieur et la charte Inform'éthique

D'autres sujets IA arrivent dans les prochains mois, pour lesquels les instances devront également être consultées : activation des fonctionnalités IA dans les outils GSuite, NotebookLM, Gemini, Qallam, ...

Vous trouverez au verso la déclaration faite par ASISA dans différentes instances.

Déclaration ASISA faite en CSEC du 29 avril 2026 et en CSE Siège-PEI du 29 mai 2026 sur le projet d'Assistant Développeur « IA pour IT »

Le lancement d'Arkea GPT date de janvier 2023, l'utilisation de l'Intelligence Artificielle est une réalité dans notre groupe depuis de nombreuses années et de différentes façons.

Les représentants du syndicat AsIsA rappellent à l'employeur qu'il devra consulter les instances en amont de l'introduction de nouveaux outils d'IA avant toute mise en œuvre et utilisation par les salariés.

Concernant la consultation de ce jour, le syndicat AsIsA est sur une position pragmatique :

Il est important que notre groupe utilise cette nouvelle technologie, nous pouvons même affirmer qu'il serait mal sain de ne pas s'approprier les évolutions techniques de notre temps. Mais il faut que cela se fasse avec l'accompagnement nécessaire et suffisant des salariés. L'humain est la richesse essentielle d'Arkea.

Cet accompagnement doit se faire par de l'information, des formations, un cadre formalisé (Inform'éthique et Règlement Intérieur mis à jour) mais aussi par une réflexion globale sur les impacts que va avoir l'Intelligence Artificielle sur nos métiers. Aujourd'hui, cette partie n'est pas suffisamment prise en compte. Et c'est en particulier ce trop faible niveau d'accompagnement, d'information et de protection du salarié qui doit être pris en considération pour l'avis rendu par les instances.

Ce projet d'Assistant développeur doit permettre de mettre en œuvre un développement informatique rationalisé, testé et sécurisé avec de potentiel gain de temps qui permettrait de faire plus avec le même nombre d'internes et de prestataires. Mais il faut que notre groupe veille à sa souveraineté en conservant ses données et qu'il intègre les impacts économiques, environnementaux et sociaux de cette technologie consommatrice d'énergie et des ressources en Data Center.

Après les développeurs, ce seront les salariés en agence et dans les métiers supports qui seront impactés par l'usage de l'Intelligence Artificielle. Il faudra que les informations soient vérifiées et aisément accessibles. L'ensemble de nos métiers va être impacté, il faut mettre en place des formations pour l'utilisation de ces nouveaux outils, avec certainement des rôles d'expertise plus avancés. D'une façon générale, l'IA n'est qu'un outil qui permet de réduire les temps de traitements, en les sécurisant, d'apporter des informations qui se doivent d'être fiables. Il faut que l'ensemble des salariés d'Arkea soient accompagnés par une véritable gestion prévisionnelle des emplois afin de leur permettre de conserver et d'améliorer leurs expertises.